

8ème Concours de Coqs de Pêche du Limousin

Organisé par le Club de la Limousine - Coq de pêche - et Aviculteurs locaux (CLAL)

Le lundi 1er Avril 2024

à la Festiv'halle 23 route du Mazaud 87480 ST PRIEST TAURION

REGLEMENT GENERAL

l'attestation de vaccination (maladie de Newcastle) et l'autorisation DDCSPP permettront l'admission du coq au concours.

des plumes (hackles, pelles et lancettes: coloris, structure, densité ...). Au moins trois plumes seront prélevées sur chaque coq.

DECLARATION D'INSCRIPTION

ADRESSE COMPLETE

Le CLAL se réserve le droit de refuser tout animal malade, parasité ou déclaré suspect.

Le jury, choisi par le CLAL, sera souverain et ses décisions seront sans appel.

pourraient survenir aux exposants, aux animaux et aux visiteurs.

<u>Art. 1</u>

Art. 2

Art. 3

<u> Art. 4</u>

Art. 5

Art. 6

<u>Art. 7</u>

<u> Art. 8</u>

par élevage.

requises.

MOM

PRENOM

Le

Signature:

Ce concours ouvert à tous les éleveurs de « Coqs de pêche du Limousin » accueillera, dès 7h30 et avant 9h, un maximum de 10 coqs

Pour les coqs non identifiés par une bague officielle avicole, un numéro leur sera attribué. Chaque coq sera exposé dans une cage

Un jury examinera chaque coq admis à concourir et le notera sur la conformité au standard et sur sa morphologie ainsi que sur la qualité

: Le Comité d'organisation prendra toutes les dispositions pour la nourriture et la surveillance des animaux. Les membres du jury et le comité d'organisation ne seront pas tenus responsables en cas de vols, décès, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit qui

La clôture des inscriptions est fixée au 10 mars 2024 pour permettre aux organisateurs de solliciter les autorisations réglementaires

individuelle numérotée par le CLAL. Un contrôle sanitaire à l'arrivée, la perception des droits d'inscription (5 € par coq), la réception de

Un classement individuel sera établi. Seuls les 10 premiers recevront un trophée (plaque) et les cinq premiers une récompense.

TELEPHONE		COURRIEL			
Je demande mon inscription au concours de Coqs de pêche qui se déroulera à					
87480 St PRIEST TAURION, le lundi 1er avril 2024.					
Je m'engage à: - exposer des animaux en bon état sanitaire et vaccinés contre la maladie de Newcastle, - à fournir les attestations réglementaires de vaccination, - à accepter les décisions du responsable sanitaire, - à accepter les décisions du jury. DROITS D'INSCRIPTION					
Nombre de co	q en concours		X 5 € =		
Location cage (1 seul animal / cage)			X 2 € =		
		٦	TOTAL A PAYER	,	€
Coupon à retourner a	avec votre chèque libellé à l'ordre	e de CLAL à:			

Bruno BOULERT - Président du CLAL - 3 Rue de Font Ardent - 87370 BERSAC SUR RIVALIER